RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

MISSION LOCALE DU VENDOMOIS

71 faubourg Chartrain - 41100 VENDOME

02 54 77 14 87

www.ml-vendomois.fr

Mission Locale du Vendômois

PRÉAMBULE

2024 est une année à part pour la Mission Locale car elle marque les 30 ans de son existence. Voici quelques phases de son histoire :

*En **1994** vous me connaissiez sous le nom de P.A.I.O. (Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation), mon siège social se trouvait au 41 avenue Georges Clemenceau à Vendôme et je comptais 3 salariés. Cette année là, 358 jeunes avaient poussé la porte de la structure pour la première fois, et 576 avaient bénéficié d'un accompagnement dont 9 % de mineurs et 33 % sans aucune qualification. En **1999** c'est mon premier déménagement pour rallier le 7 rue du XXème Chasseurs toujours à Vendôme et l'État me confie la mise en place du programme TRACE (Trajet d'Accès à l'Emploi) inscrit dans la loi de lutte contre les exclusions de juillet 1998. En **2003** avec plusieurs partenaires j'ouvre le Point Relais Conseil en VAE ce qui me permet d'élargir mon public. En **2005** le CIVIS (Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale) prend la suite du programme TRACE, il est issu de la Loi de programmation pour la cohésion sociale instaurant "un droit à l'accompagnement pour l'accès à la vie professionnelle". Les dispositifs s'enchainent pour répondre aux besoins croissants du public jeune qui augmente (456 premiers accueils et 1 314 jeunes accompagnés). **2008** marque mon changement d'identité, je deviens la Mission Locale du Vendômois et l'équipe est constituée de 10 personnes. Conséquence de l'augmentation de l'activité, je dois trouver de nouveaux locaux plus adaptés ce qui m'amène en **2013** à investir le 71 faubourg Chartrain. Le public évolue toujours et l'accompagnement global prend tout son sens. La part sociale du suivi des jeunes prend plus de place et de temps. En **2017** c'est le démarrage de la Garantie Jeunes qui redéfinie les modalités d'accompagnement en introduisant une part importante de collectif. En **2024** c'est 389 premiers accueils et 942 jeunes en suivi dont 44 % sont sans diplôme.*

De petite association je suis devenue une structure essentielle et incontournable dans le paysage de l'insertion sociale et professionnelle. Ma plus grande force est sûrement de m'adapter en permanence aux évolutions de mon public et des politiques sociales et emploi mises en œuvre.

SOMMAIRE

Organigrammes	p 3
La Mission Locale et son territoire	p 4
Les chiffres clés	p 5 à 6
Nos permanences	p 7
Les dispositifs	p 8 à 14
Nos actions	p 15 à 31
30 ans Mission Locale	p 32
Labellisation	p 33
La VAE	p 34
Plan de formation	p 35
Les orientations 2025	p 36
Glossaire	p 37

ORGANIGRAMMES

Les administrateurs

Laurent BRILLARD
Président Mission Locale
Maire de Vendôme, Président Communauté d'Agglomération Territoires Vendômois

Membres du Bureau

Vincent LE DUFF
1er Vice-Président
Sous-Préfet

Sam BA
2ème Vice-Président
Conseiller Municipal
Mairie de Vendôme
Vice-Président Communauté Agglomération Territoires Vendômois

Jean-Claude THUILLIER
3ème Vice-Président
Vice-Président Communauté de Communes Collines du Perche
Maire de Mondoubleau

Marie-Paule LEVY-LOUAPRE
Trésorière Mission Locale
Directrice Foyer Habitat Jeunes Ô Coeur de Vendôme

Marjorie ARREDONDO
Secrétaire Mission Locale
Responsable BGE Terres de Loire Antenne 41

Membres Administrateurs

Daniel RAMELET
Directeur départemental DDETS-PP

Cathie KASSONGO-KISSAKA
Directrice territoriale France Travail

Karine GLOANEC-MAURIN
Conseillère Régionale
Présidente Communauté de Communes Collines du Perche

Philippe GOUET
Président du Conseil Départemental

Alain BOURGEOIS
Président Communauté de Communes Perche et Haut Vendômois, Maire Morée

Philippe MERCIER
Vice-Président Communauté d'Agglomération Territoires Vendômois, Maire Vallée de Ronsard

Jean-Louis GEROLA
Directeur de magasin

Marie-Cécile PACCHIANI
Via Formation

Lucie ANTOINE
Directrice CIO

Eric GAVINET
Proviseur Lycée Professionnel Ampère

L'équipe

Laurent DELCOUX
Directeur

Karine DUVEAU
Assistante de Direction

Justine NION
Chargée d'accueil et d'animation

Sabrina NOULIN
Assistante Administrative CEJ

Pauline CALVO
Chargée de Projets

Christine GEBERT
Conseillère - Référente VAE

Christine CABECINHA
Conseillère

Marie POITEVIN
Conseillère

Cécile LAMY
Conseillère

Emeline PALMA
Chargée de relations entreprises

GOUSSAULT Mélanie
Psychologue

Claire SOURIOU
Conseillère CEJ

Laure AUBRY
Conseillère CEJ

Anne SOURTI
Conseillère CEJ

En 2024, Sarah COQUARD a été recrutée en Service Civique pour nous accompagner sur la communication, promouvoir la structure et les actions menées, par et avec les jeunes, à travers le site internet et les réseaux sociaux. Photos, vidéos, témoignages de jeunes sur ce qu'ils font à la Mission Locale.

LA MISSION LOCALE

Les règles fondamentales de notre mission

Accueillir : *c'est recevoir tous les jeunes de 16 à 25 ans ou 29 ans dans le cas d'une RQTH sans distinction de situation sociale, de statut, d'origine ou de croyance.*

Informer : *c'est renseigner, transmettre, communiquer aux jeunes les informations en lien avec l'emploi, la formation, la mobilité, le logement, la santé, les ressources, la citoyenneté, les loisirs...*

Conseiller : *c'est inciter, préconiser, recommander aux jeunes des démarches, des actions, des étapes pour mettre en oeuvre leur parcours de vie.*

Accompagner : *c'est suivre les jeunes tout au long de leur parcours en les rendant acteur de ce dernier.*

Pour cela, la Mission Locale s'appuie sur une équipe de professionnels mais aussi sur un réseau de partenaires locaux qu'ils interviennent dans les domaines de l'emploi, de la formation ou de l'insertion sociale.

Plus largement, nous bénéficions d'un appui à la fois technique et stratégique via la structure d'animation régionale qui accompagne les 20 Missions Locales de la Région Centre - Val de Loire.

NOTRE TERRITOIRE

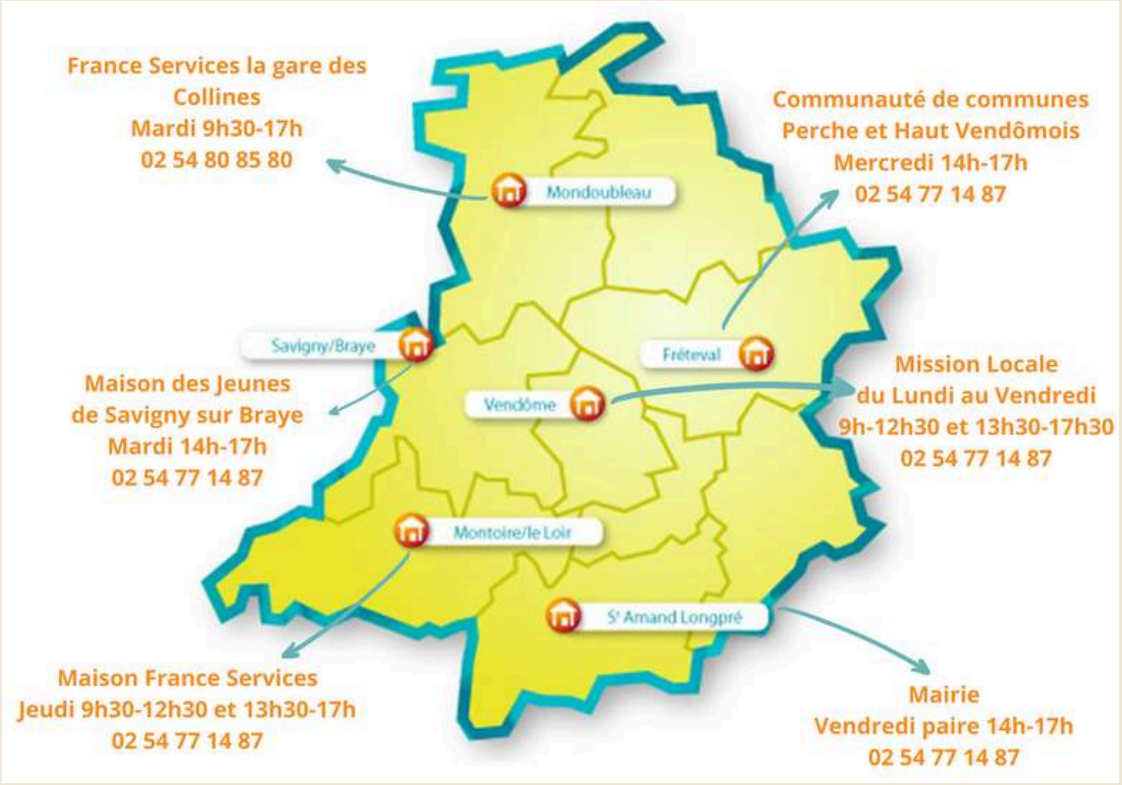

LES CHIFFRES CLÉS

LES JEUNES EN 1ER ACCUEIL

389

jeunes accueillis en 2024

56,3 % **43,7 %**

50,6 %	23,1 %	26,3 %
18 - 21 ans	22 - 25 ans	Mineurs

- **37,3 %** Niveau IV et +
- **19 %** Niveau Vbis (DNB)
- **19,8 %** Niveau V
- **23,9 %** Sans diplôme

LES JEUNES ACCOMPAGNÉS

942

jeunes accompagnés en 2024

53 % **47 %**

47,8 %	35,8 %	4,4 %	12 %
18 - 21 ans	22 - 25 ans	26 ans et +	Mineurs

- **32,3 %** Niveau IV et+
- **17,1 %** Niveau Vbis (DNB)
- **23,4 %** Niveau V
- **27,2 %** Sans diplôme

Accompagnement social 1er accueil

Chiffres

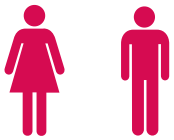

170 219

- Origine de la venue : 26,5 % Famille, 10,5 % amis, 21,9 % France Travail
- 68,4 % sont NEET*, 13,1 % en emploi, 3,8 % scolarisés
- 34,4 % ont le permis B
- 63 % sont hébergés par leurs parents
- 42,9 % ont un niveau infra V (CAP)
- 51,4 % jeunes non inscrits à France Travail
- 41,6 % sont hors QPV/ZRR, 46,3 % sont ZRR et 12,1 % sont QPV

Accompagnement social jeunes accompagnés

Chiffres

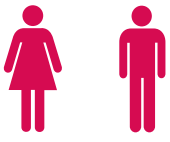

443 499

- 42,8 % jeunes non inscrits à France Travail
- 89,5 % sont des jeunes d'origine française
- 33,7 % ont le permis B
- 58,5 % sont hébergés par leurs parents
- 44,3 % ont un niveau infra V (CAP),
- 32,3 % ont un niveau IV et +
- 22,3 % ont une durée d'accompagnement <= à 1 an
- 77,6 % ont une durée d'accompagnement > à 1 an

LES CHIFFRES CLÉS

Nombre d'entretiens — **6 972**

Soit une moyenne de 7,4 entretiens par jeune

Nombre de propositions — **23 824**

Soit une moyenne de 25 propositions par jeune

Nombre de mises en relation emploi et formation — **672**

dont 530 en lien avec l'emploi
dont 142 en lien avec la formation

PMSMP	**208**	pour 140 jeunes
Emploi	**698**	pour 388 jeunes
Alternance	**42**	pour 40 jeunes
Formation	**119**	pour 105 jeunes
Service Civique	**13**	pour 13 jeunes
Scolarisé	**29**	pour 28 jeunes

Les thématiques de l'accompagnement

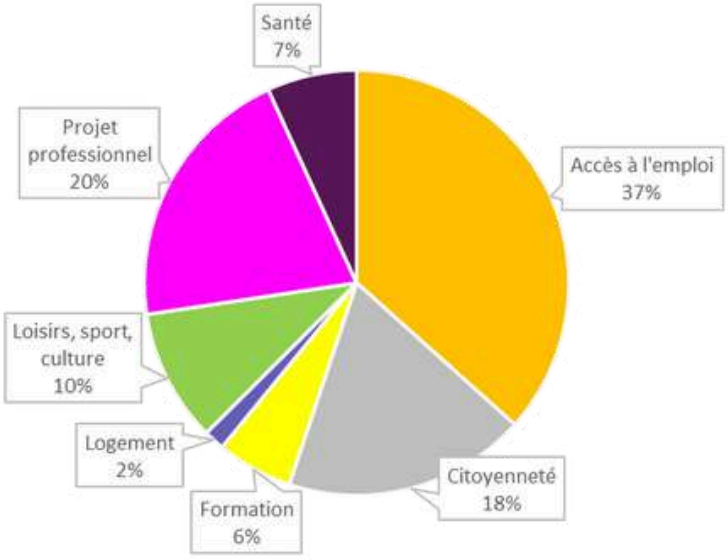

	CEJ	PACEA	PPAE	RSA
Nombre de jeunes	159	241	148	28
Nombre de jeunes en accompagnement	243	337	248	39

Cyber Espace

Le Cyber Espace est en libre accès le mercredi après-midi et le vendredi matin. Une conseillère accompagne les jeunes dans leurs démarches administratives, de recherches d'emploi, d'inscription à France Travail, de recherches d'orientation... Des ordinateurs et tablettes sont à disposition des jeunes pour qu'ils réalisent ces démarches.

85 jeunes orientés
75 jeunes venus une ou plusieurs fois (144 visites)

NOS PERMANENCES

5 permanences pour une proximité

Les jeunes accompagnés sur les permanences représentent 24 % du public. Cela constitue une augmentation de 5 % par rapport à 2023. Toutes ont vu le nombre de premiers accueils progresser avec un doublement pour Montoire et Fréteval. La part des mineurs est de 14 % soit toujours supérieure à l'ensemble de la structure. Les jeunes non diplômés représentent 49 % du public. En milieu rural ce taux est tous les ans supérieur au taux global. L'arrêt de la scolarité se fait à priori plus tôt.

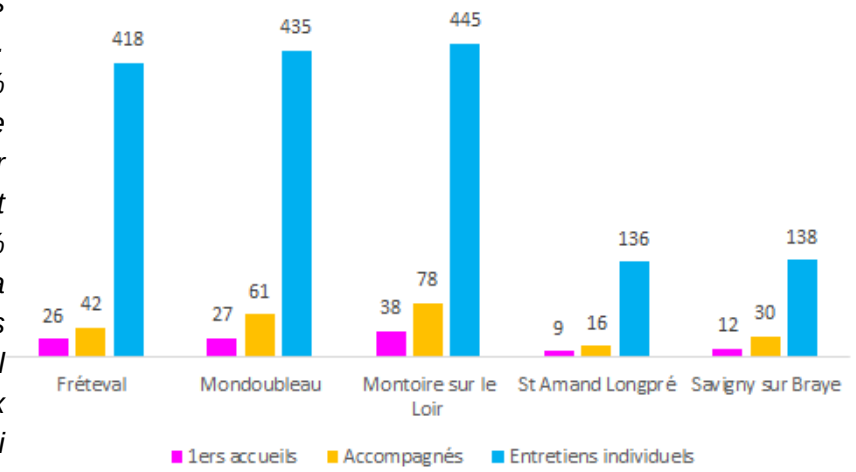

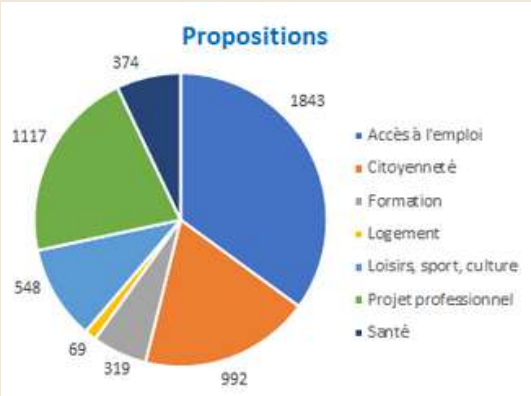

Caractéristiques des jeunes accompagnés	Fréteval	Mondoubleau	Montoire sur le Loir	Saint Amand Longpré	Savigny sur Braye
Sexe					
Femme	18	27	32	7	14
Homme	24	34	46	9	16
Age					
< à 18 ans	5	11	11	2	3
18/21 ans	23	30	38	10	15
22/25 ans	12	17	24	4	11
26 ans et +	2	3	5	0	1
Niveau					
Sans diplôme	20	28	41	7	15
CAP/BEP	12	19	16	8	5
Bac	8	11	18	1	9
> au Bac	2	3	3	0	1

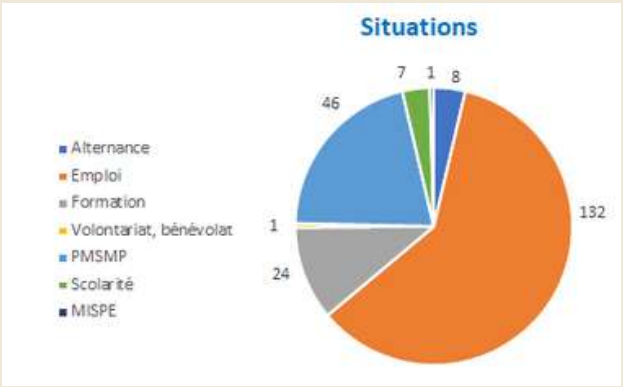

Le nombre de situations emploi a diminué de 16 % en 2024 (-21 % pour l'ensemble de la structure). Le nombre d'entrées en formation a plus que doublé passant de 11 à 24. Malgré tout, cela reste des volumes peu élevés. Le manque de mobilité peut en grande partie expliquer ce constat. La délocalisation de formation peut être une solution.

LES DISPOSITIFS

Accompagnement

Contrat Engagement Jeune

Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans révolus (ou 29 ans révolus lorsqu'ils disposent d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), qui ne sont pas étudiants, ne suivent pas une formation et présentent des difficultés d'accès à l'emploi durable. En vigueur à compter du 1er mars 2022, le Contrat d'Engagement Jeune propose à ces jeunes un accompagnement individuel et intensif profondément renouvelé, dans un cadre exigeant, avec un objectif d'entrée plus rapide et durable dans l'emploi. Il remplace la Garantie Jeunes. Il est mis en œuvre par France Travail et les Missions Locales.

Notre objectif 2024 était de 158 jeunes : 159 jeunes ont signé un contrat. Au total, 243 jeunes ont été accompagnés sur toute l'année.

C'est un parcours de 6 mois renouvelable jusqu'à maximum 18 mois. A la Mission Locale du Vendômois le choix a été fait de contractualiser des contrats de 6 mois.

Equipe CEJ

Depuis le démarrage en 2017 avec la Garantie Jeunes et le CEJ en 2022, le choix a été fait dans la structure d'avoir une équipe dédiée pour ce type de dispositif. De même la mise en place d'entrées par cohorte chaque mois est maintenue. Ce fonctionnement permet d'amener une dynamique collective qui pour beaucoup de jeunes est génératrice d'une mobilisation plus rapide et efficace.
En complément les conseillères AIO (hors équipe dédiée) interviennent régulièrement sur des ateliers thématiques en fonction de leur domaine de référence (orientation, emploi, santé, budget, citoyenneté...) et accompagnent quelques jeunes qui n'intègrent pas le collectif en permanence.

LES DISPOSITIFS

Contrat Engagement Jeune

Organisation des 6 mois :

***Entrée** :*
1 groupe constitué chaque mois de 10 à 15 jeunes

***1er mois** :*
2,5 jours de regroupement chaque semaine. Divers ateliers obligatoires : connaissance de soi, compétences, TRE, citoyenneté...

***Mois suivant** :*
Ateliers menés par les conseillères et des partenaires sur la confiance en soi, le budget, la santé, le sport. Les jeunes sont positionnés en fonction de leurs besoins

Pendant les 6 mois :
1 entretien individuel chaque semaine (présentiel ou distanciel)
Mise en oeuvre des démarches professionnelles et sociales pour remplir l'objectif des 15 à 20 heures d'activités par semaine.

Les jeunes entrés en 2024 :

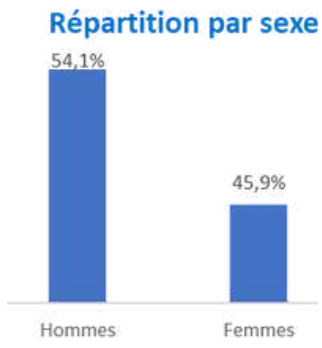

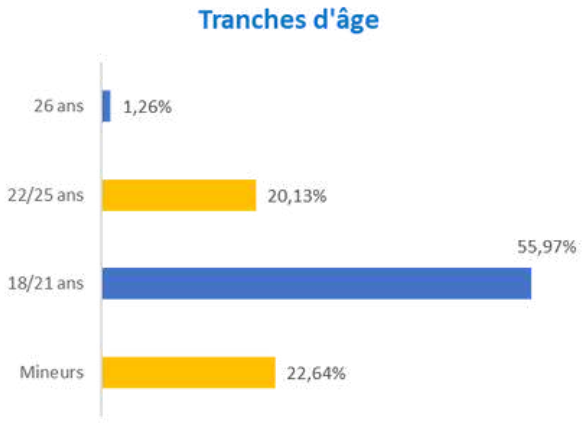

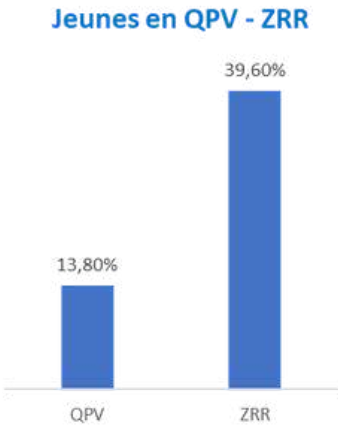

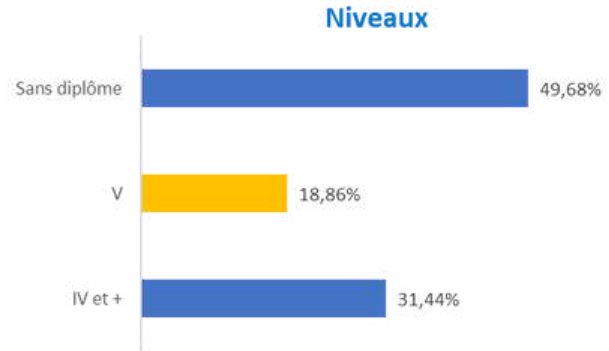

La moitié des jeunes intégrant le dispositif sont non diplômés. Ils sont 70 % en comptant les jeunes de niveau V. Ce qui constitue le public prioritaire du CEJ. En 2024 les mineurs représentent 22 % soit 7 % de plus qu'en 2023. Comme en 2023 les hommes sont plus nombreux.

LES DISPOSITIFS

Contrat Engagement Jeune

Les résultats pour les 243 jeunes :

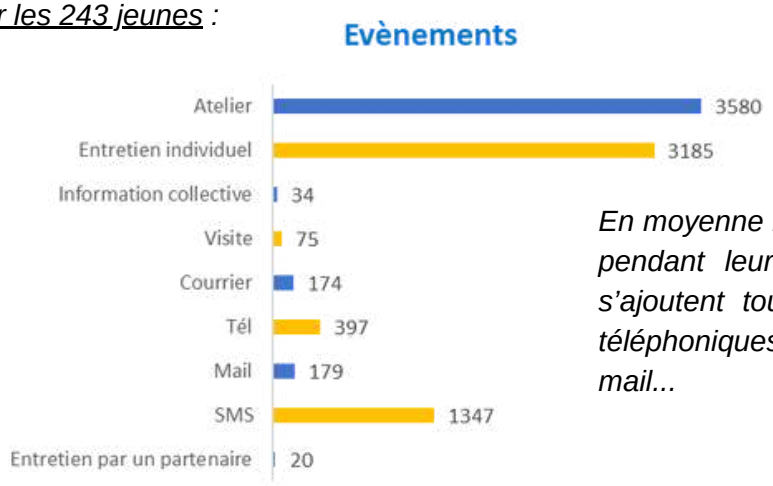

En moyenne les jeunes ont 13,1 entretiens pendant leur parcours en CEJ. A cela s'ajoutent tous les ateliers, les contacts téléphoniques et les échanges par SMS, mail...

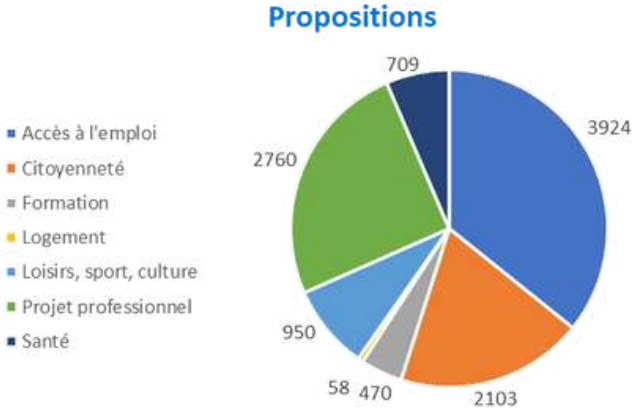

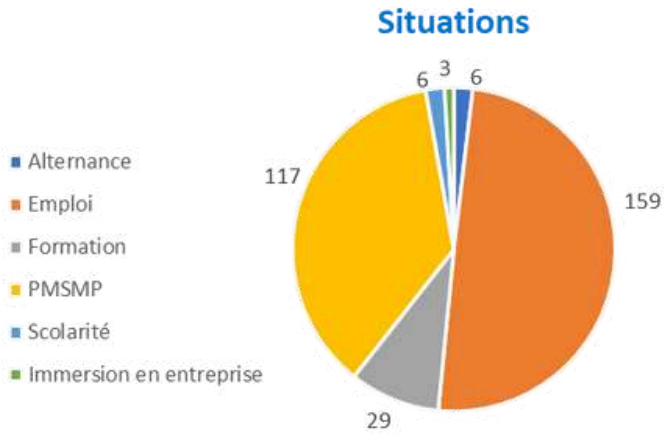

Baisse de 30 % des situations emploi. Tendance égale à ce qui est constaté pour l'ensemble des jeunes accompagnés à la Mission Locale mais aussi renforcée par la part importante des mineurs. A l'inverse hausse de 11 % des PMSMP et 38 % de l'accès à la formation.

Motif de sortie	Nb sorties	Nb sorties
Accès à l'autonomie	20	11%
Rupture d'un commun accord	3	1,6 %
Prolongation CEJ ML	3	1,6 %
Sortie à terme	131	71,1 %
Non respect des engagements	12	6,5 %
Déménagement	7	3,8 %
Abandon du jeune	8	4,4 %
Total général	184	100 %

Les allocations versées : 333 415.19 € concernant 219 jeunes

LES DISPOSITIFS

PACEA

241
jeunes entrés en PACEA

43,98 % **56,02 %**

Le "Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie" est un contrat d'engagement réciproque entre la Mission Locale et un jeune. Le dispositif PACEA est mis en oeuvre dès qu'un accompagnement s'engage. Il est personnalisé et intensif à raison d'au moins un entretien par mois. La durée effective du PACEA peut être de 2 ans en passant par différentes étapes. Lorsqu'un jeune intègre le CEJ, il est sorti du PACEA.

Equipe PACEA

- Cécile LAMY — Conseillère
- Christine GEBERT — Conseillère
- Christine CABECINHA — Conseillère
- Marie POITEVIN — Conseillère
- Lucie RICHARD — Chargée de Relations Entreprises
- Emeline PALMA — Chargée de Relations Entreprises

337 jeunes ont été accompagnés dans le cadre du dispositif en 2024.

Tranches d'âge

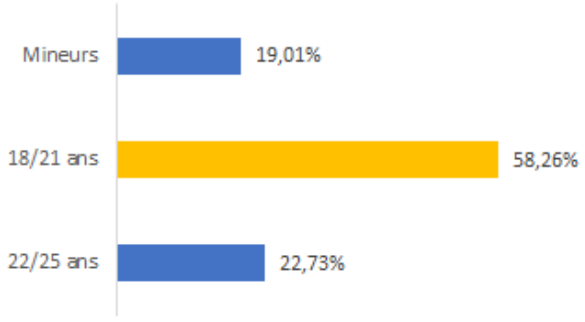

Jeunes en QPV -ZRR

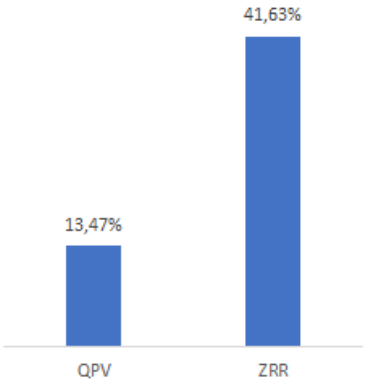

Niveaux

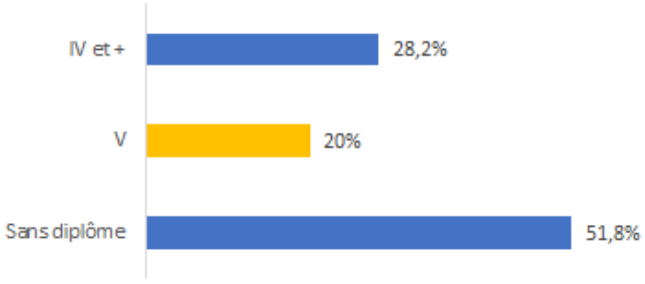

LES DISPOSITIFS

Les résultats pour les 337 jeunes :

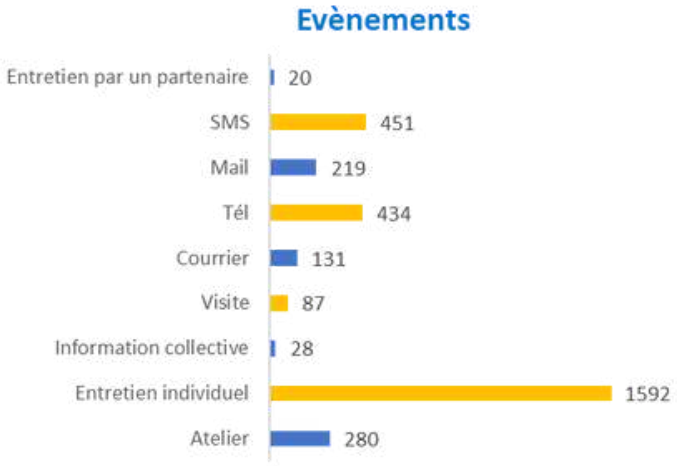

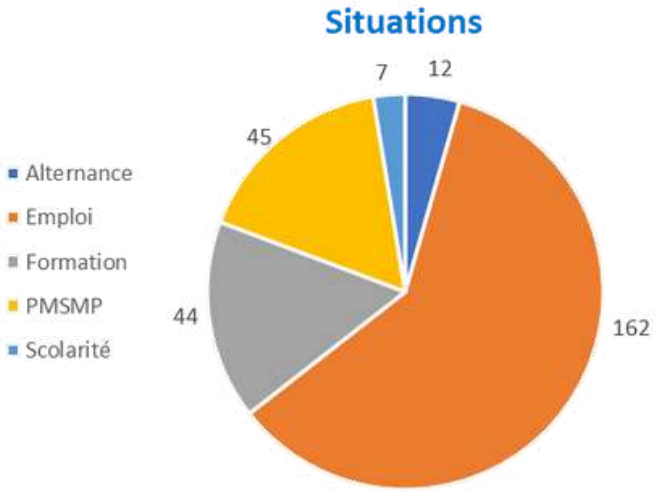

98 jeunes ont bénéficié d'un emploi soit une baisse de 28 % par rapport à 2023.
22 CDI ont été signés, 48 missions intérimaires (78 en 2023) et 67 CDD temps plein.

Les allocations versées :
34 320 € d'allocations ont été versées concernant 152 jeunes.

LES DISPOSITIFS

Obligation de formation

Mesure qui concerne les jeunes sortis du système scolaire sans atteindre le premier niveau de qualification ou engagés dans un cursus devant conduire à l'obtention d'une certification de niveau IV sans la valider. Jeunes NEET âgés de 16 à 18 ans (ni en études, ni en formation, ni en emploi).

Fin 2024 dans notre système informatique I-milo, sur 265 jeunes identifiés (issus des listes transmises par l'Education Nationale) 179 sont dans le respect de l'obligation de formation.

-60 sont en contrat d'apprentissage
-57 sont en scolarité
-23 sont inscrits à la Mission Locale mais sans situation
-7 sont en emploi et 3 en formation
-1 est en Service Civique
-16 sont en Contrat Engagement Jeune
-12 sont dans le PACEA.

Cette obligation de formation permet surtout d'avoir un regard sur le public mineur présent à la Mission Locale. Il devient depuis quelques années une catégorie spécifique importante des jeunes accompagnés qui nécessite un regard particulier et la mise en place de solutions adaptées. La demande de ces jeunes est souvent l'accès à l'emploi alors même que leur âge sera un frein pour les employeurs. Le retour en formation semble la solution la plus logique mais c'est une option qui est souvent rejetée. Il faut alors enclencher tout un processus sur le projet professionnel et plus largement sur le projet de vie. Ce travail s'apparente plus souvent à une approche éducative de la situation.

En 2024 c'est :

- **32 familles contactées : les jeunes étaient soit en contrat d'apprentissage, en scolarité, en IME ou ayant déménagé.**

LES DISPOSITIFS

Projet Personnalisé d'accès à l'Emploi

Dans le cadre d'une convention nationale de partenariat entre l'Etat, France Travail et les Missions Locales, France Travail nous délègue l'accompagnement des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans dès lors que l'offre de services de la Mission Locale est la plus adaptée aux jeunes en question. Tous les ans, un calcul est fait (se basant sur la DEFM des moins de 26 ans) pour déterminer le nombre de jeunes qui pourront être orientés vers la Mission Locale dans le cadre de cette délégation. En 2024, l'objectif médian à atteindre était de 105 jeunes dans une fourchette de 89 à 121.

148 jeunes ont intégré le dispositif au cours de l'année soit 141 % de l'objectif médian. Le partenariat rapproché entre les deux structures et le suivi régulier des objectifs a permis ce résultat notamment par l'envoi automatique des jeunes mineurs vers la Mission Locale.

	PPAE
Hommes	83
Femmes	65
22/25 ans	44
18/21 ans	85
Mineurs	19
Sans diplôme	44
Niveau < V	11
Niveau V	40
Niveau IV et +	64

	PPAE
Nombre d'entrées	148
Accompagnement	1 983
Entretien individuel	1 378
Atelier	598
Information collective	7
Propositions	
Emploi	1 827
Formation	265
Projet Professionnel	859
Citoyenneté	760
Santé	289
Logement	76
Loisirs, culture, sport	411
Entrées en situation	
Emploi	202
Alternance	8
Formation	20
PMSMP	27
Scolarité	2
Immersion en entreprise	1
Nombre de sorties	133

Revenu de Solidarité Active

Dans le cadre d'une convention partenariale reconduite depuis 2014, la Mission Locale s'engage à accompagner entre 20 à 40 jeunes BRSA tout au long de l'année. Le Conseil Départemental effectue un premier diagnostic qui permet d'orienter les jeunes vers la structure qui sera référente et mettra en oeuvre l'accompagnement. Pour la Mission Locale, il s'agit de jeunes avec un accompagnement socio-professionnel.
En 2024, comme en 2023, les orientations ont bien fonctionné. Pour rappel en Région Centre-Val de Loire seuls les départements du Loir-et-Cher et du Loiret ont conventionné avec les Missions Locales pour l'accompagnement de jeunes BRSA.

Pour 2024 :

- **28 nouveaux jeunes orientés**
- **39 accompagnés**
- **25 sortis dont 11 pour reprise d'emploi**

Hommes	13
Femmes	26
< à 25 ans	31
25/29 ans	8
Sans diplôme	19
Niveau < V	3
Niveau V	8
Niveau IV et +	9

	2023	2024
Nombre d'orientations	27	28
Nombre de jeunes accompagnés	38	39
Nombre d'évènements	209	480
dont entretiens	75	197

	RSA
Nombre d'entrées	28
Accompagnement	206
Entretien individuel	197
Atelier	7
Information collective	2
Propositions	
Emploi	135
Formation	35
Projet Professionnel	74
Citoyenneté	121
Santé	86
Logement	25
Loisirs, culture, sport	30
Entrées en situation	
Emploi	17
Alternance	1
Formation	3
Scolarité	1
Nombre de sorties	25

NOS ACTIONS

Formation/Orientation

Formation des jeunes

Les entrées en formation :

Répartition Financements	PRF	France Travail	Autres
Mobilisation	50	8	23
Qualification	28	2	8

En 2024, 119 situations de formation ont été enregistrées, soit une hausse de 23.9 % par rapport à 2023. Cette augmentation est uniquement portée par les formations de mobilisation dont 37 % des situations sont des actions concernant les savoirs de base. Diminution des formations qualifiantes par rapport à 2023 : moins 22,4 %. Même si des réponses locales existent sur les métiers en tension (industrie, services à la personne...) ils constituent rarement les secteurs prisés par les jeunes.

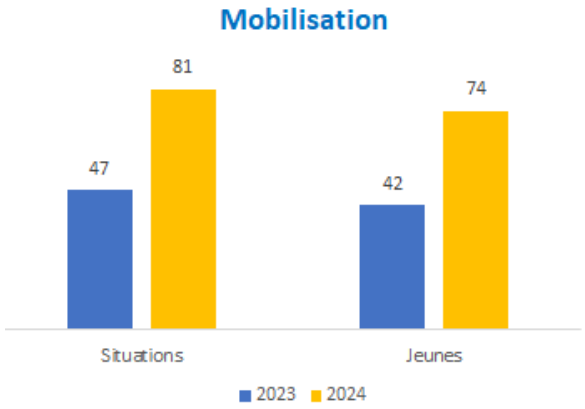

En 2024 les domaines des services à la personne avec 21,1 % et le commerce avec 21,1 % ont été les plus porteurs. L'industrie ne représente que 10,5 % .

Les caractéristiques du public jeune qui cumule de nombreux freins ne favorisent pas l'accès aux formations qualifiantes. Il faut plusieurs mois voir années d'accompagnement avant d'intégrer une formation.

Même si nos résultats d'entrées en formation ont augmenté ils sont loin des chiffres du début des années 2000. Pour comparaison en 2004 c'étaient 220 entrées en formation enregistrées et 229 en 2014. La baisse a commencé fin des années 2010. Cette tendance est générale et se retrouve en Région avec une baisse proche de - 15 % en 2024.

NOS ACTIONS

Orientation

L'orientation est un sujet et une question qui est souvent posée aux jeunes : Qu'est-ce que tu veux faire comme métier ? Autant nous avons connu des périodes où des domaines professionnels étaient demandés (la petite enfance, le transport, la santé...) autant depuis le début de cette décennie il est difficile d'identifier des secteurs qui attirent réellement les jeunes. Le monde du commerce est toujours cité mais il l'est souvent par défaut. Beaucoup de jeunes pensent qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un diplôme ou une formation pour évoluer dans les métiers de la vente. Cette difficulté à trouver une orientation peut s'expliquer dans certains cas par un parcours scolaire chaotique qui n'incite pas à choisir un nouveau domaine car il sera souvent synonyme de formation. Mais elle peut aussi résulter d'une nouvelle approche du monde du travail qui n'est pas forcement liée uniquement à l'adhésion à un métier ou un secteur d'activité. Les jeunes sont plus sensibles à l'environnement et aux conditions de travail qu'au métier en lui-même.

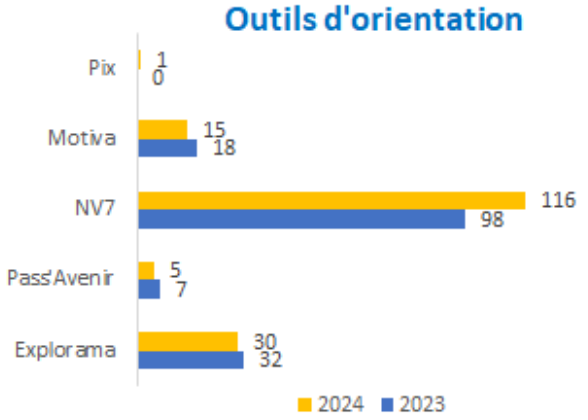

Pour l'orientation, un panel d'outils différents est nécessaire qui s'adaptera en fonction de la situation des jeunes, de leurs parcours et capacités. A cela s'ajoute la PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) qui permettra d'aller tester sur le terrain la réalité d'un métier et de tout ce qui l'entoure.

***Explorama** : « S'orienter en image ». Découverte des environnements professionnels à travers des planches de photos.*

***NV7** : Evaluation des aptitudes dans le cadre d'un positionnement.*
-Etablir une mesure des aptitudes intellectuelles pour définir un parcours de formation individualisé.
-Anticiper une remise à niveau de certaines aptitudes dans le cas d'une formation diplômante ou qualifiante.

***Pass' Avenir** : Une solution adaptée à tous les publics pour réaliser un bilan individuel approfondi, développer sa connaissance des métiers et se projeter dans le monde professionnel.*

***Motiva** : Permet d'établir le profil motivationnel complet d'une personne, de prendre en compte les centres d'intérêts des jeunes et leurs motivations clés.*

NOS ACTIONS

Emploi

Les situations emploi

Les entrées en situation emploi :

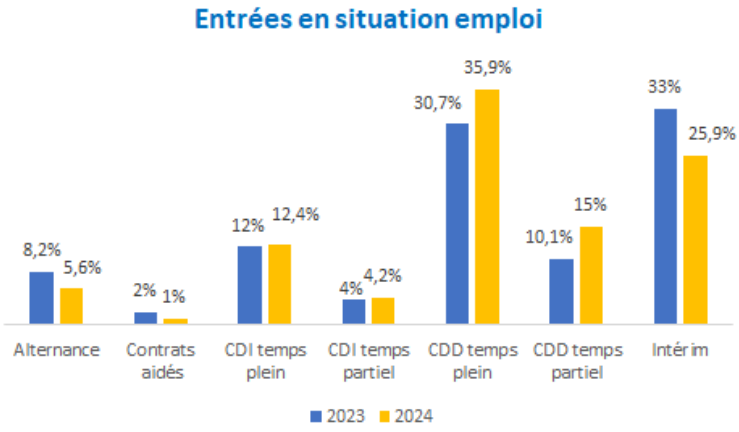

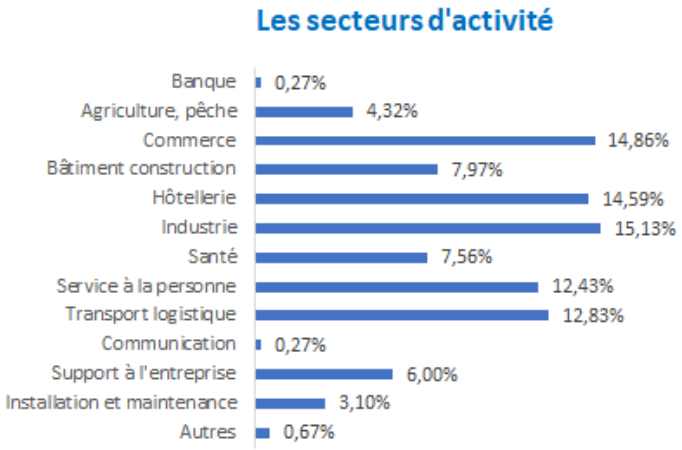

	Nombre de situations en 2024	Nombre de situations en 2023
CDD		
Autre Contrat de travail	1	4
Temps partiel	111	98
Temps plein	226	245
CUI Marchand	0	3
CUI Non Marchand	6	9
Insertion	22	37
Intérim	190	317
Saisonnier	16	10
CDI		
Autre Contrat de travail	0	1
Temps partiel	31	38
Temps plein	85	107
CUI Marchand	2	6
CUI Non Marchand	0	2
Intérim	1	1
Auto Entrepreneur	7	5
Contrat Alternance		
Contrat apprentissage	36	69
Contrat professionnalisation	6	9

En 2024, le nombre de situations emploi s'élève à 740 soit une baisse de 23,2 %. Cette baisse est due en grande partie par la forte diminution de l'intérim. Ce type d'emploi a baissé de 8,1 % en Région Centre-Val de Loire en 2024 et 6,7 % pour le Loir-et-Cher. Pour les jeunes peu ou pas diplômés c'est souvent la première expérience d'emploi ce qui explique cette chute pour notre public. Cette baisse se retrouve aussi sur l'alternance avec une difficulté à orienter vers cette modalité de formation et une faible lisibilité des offres de contrat d'apprentissage. Pour les autres contrats la baisse existe mais avec des niveaux beaucoup moins prononcés.

L'industrie qui représentait 22,3 % en 2023 perd 7 % en 2024. Le service à la personne, autre secteur très porteur sur le Vendômois reste toujours autour de 12 %. il est plus difficile d'y accéder pour les jeunes car il nécessite d'être souvent mobile (permis et véhicule) et d'être formé.

NOS ACTIONS

Le partenariat avec les entreprises locales est un axe important pour la Mission Locale pour permettre aux jeunes de découvrir le territoire économique et aux entreprises de trouver de futurs collaborateurs. Le développement de cet axe peut passer par un travail de prospection qui nécessite beaucoup de temps et de moyens et qui suppose aussi de pouvoir proposer ensuite des candidats en lien avec les besoins des entreprises. Depuis plusieurs années l'objectif est d'abord de consolider les partenariats déjà en cours. La prospection se fera plutôt sur des moments partagés avec les entreprises lors des différents forums organisés sur le Vendômois. En 2024 nous avons été présents sur les forums industrie, transport, services aux personnes, Jobs d'été et des associations.

Relation Entreprises

Lucie RICHARD et Emeline PALMA sont en charge de ces activités au sein de la Mission Locale en 2024. Départ de Madame RICHARD en novembre 2024 (poste non remplacé).

	2023	2024
Offres d'emploi recueillies	**104**	**84**
dont PEC CAE	7	3
dont PEC CIE	10	2
dont contrat droit commun	87	79

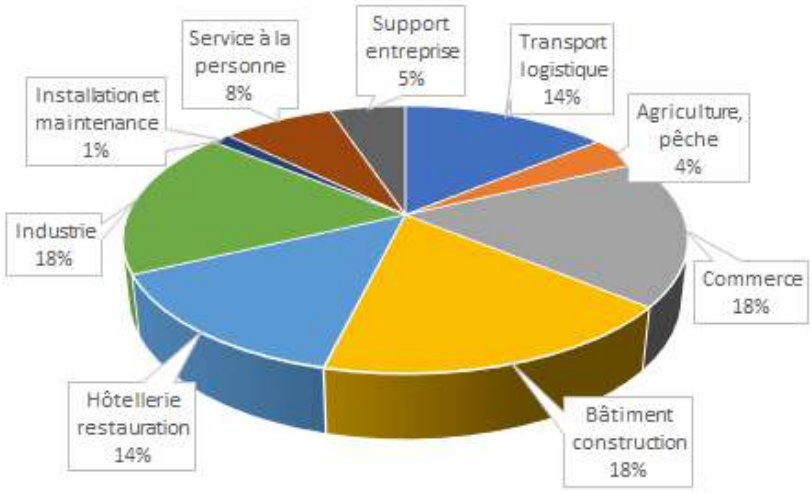

Le nombre d'offres d'emploi collectées a diminué et on constate comme les années précédentes une baisse importante des contrats aidés : 5 en 2024, 17 en 2023 et 43 en 2022. Pour la structure cela représentait presque un tiers des offres recueillies. Ces contrats étaient aussi de véritables opportunités pour les jeunes afin de démarrer dans la vie active avec une adaptation des postes. Leur forte diminution voir disparition constitue une solution en moins pour le public. Le secteur hospitalier, les collectivités et les associations (utilisateurs de ces contrats) sont désormais moins accessibles pour les jeunes.

NOS ACTIONS

PMSMP

Une PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) est mise en place soit pour confirmer un projet professionnel soit pour découvrir un métier ou un secteur d'activité soit pour initier une démarche de recrutement. 208 PMSMP réalisées soit 30 % sur le département pour les Missions Locales. Sur le territoire les entreprises répondent assez favorablement aux demandes. Certains jeunes peuvent éprouver des difficultés à trouver un lieu de stage en raison d'un manque de mobilité et d'une présence faible d'entreprises autour de chez eux.

Nombre de PMSMP	208 pour 140 jeunes
Nombre de propositions	224 pour 141 jeunes
Répartition par sexe	52,85 % femmes
Répartition par âge	51,4 % 18/21 ans
Répartition par niveau	25 % niveau IV et + 39,2 % niveau VI et Vbis

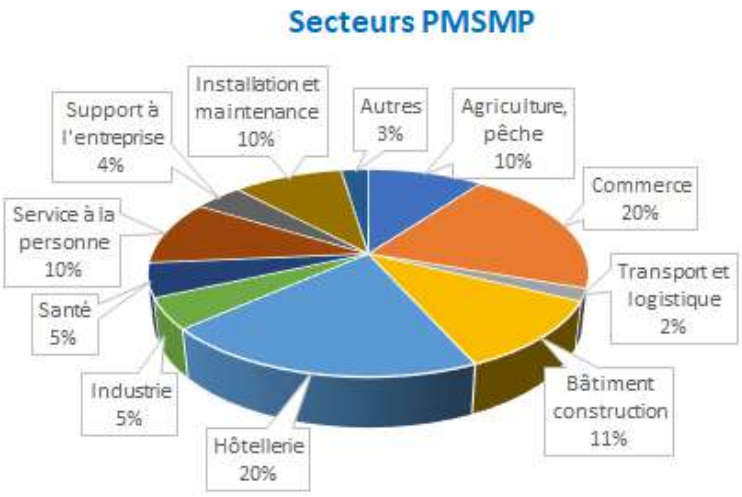

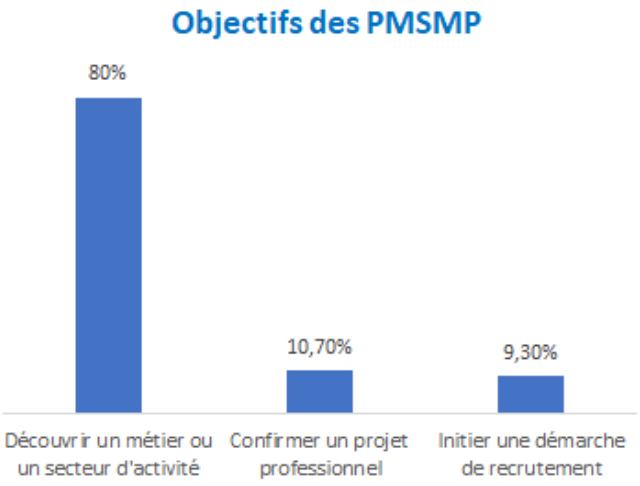

NOS ACTIONS

Mobilité

Permis AM

<u>Partenaires</u> : Conseil Départemental 41 pour le financement
ECF pour la formation
10 permis AM obtenus
Coût : 225 € - 20 € financés par le bénéficiaire et le reste par le Conseil Départemental 41
Cet outil est prioritairement réservé aux jeunes mineurs.

Combo Parfait Permis B

Dans le cadre du dispositif Combo Parfait financé et piloté par la Région Centre-Val de Loire, un axe est ciblé sur la mobilité et le passage du permis B pour le public suivant une action de formation qualifiante issue du Programme Régional de Formation. L'aide attribuée peut aller jusqu'à 1 500 € pour le financement du permis B. La gestion administrative et le suivi des dossiers est effectuée par l'ARML Centre.

<u>Partenaires</u> : Région Centre-Val de Loire, ARML

Nombre de dossiers présentés	2
Nombre de dossiers acceptés en commission	1
Nombre de dossiers refusés	1

Location de 2 roues

<u>Partenaire</u> : Mobilité 41

32 locations pour 19 jeunes

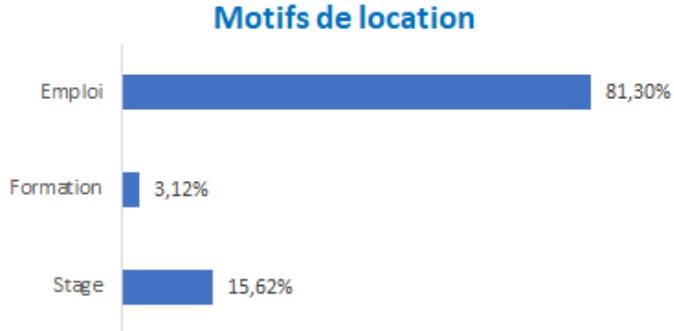

La location de scooter a diminué de 30 % en 2024. La baisse de l'accès à l'emploi peut expliquer en partie cette diminution. En 2023 de nombreuses locations avaient été mises en place pour des jeunes qui accédaient à la formation. La détention du permis AM est une nécessité ce qui n'est pas toujours le cas pour les jeunes. Cet outil reste néanmoins indispensable.

NOS ACTIONS

Mobilité

Chéquier régional vers l'emploi

Le chéquier régional est financé par le Conseil Régional Centre-Val de Loire. Il est prescrit par la Mission Locale. Il permet à un demandeur d'emploi de voyager gratuitement entre son domicile et son lieu de rendez-vous sur un trajet interne à la Région Centre-Val de Loire et vers l'Ile-de-France (gares desservies par le réseau REMI) mais également à destination des Pays de La Loire (depuis octobre 2022).
Valable 12 mois, ce chéquier comporte 10 chèques permettant d'obtenir gratuitement 10 billets REMI pour un trajet simple.

Partenaire : Conseil Régional Centre-Val de Loire

En 2024, 22 jeunes ont bénéficié d'un chéquier régional, 23 chéquiers ont été donnés :
-56,5 % pour l'accompagnement à leurs démarches
-13 % pour l'emploi
-30,5 % pour la formation

Wimoov

La plateforme de mobilité Wimoov se veut le dispositif à l'échelle du bassin d'emploi qui informe, forme et accompagne les publics en situation de fragilité et propose des solutions de mobilité. Véritable interface entre les nombreux acteurs de la mobilité des territoires, elle co-construit de nouveaux dispositifs ou complète l'existant. Wimoov a l'ambition d'accompagner tous les territoires, tous les publics, d'agir pour réduire la précarité mobilité, et faire de la mobilité inclusive, un pilier de la transition écologique.

Comme en 2023, un atelier est proposé aux jeunes du dispositif CEJ principalement pour ceux qui n'ont pas le permis ou sont en cours de passation.

Partenaire : Wimoov

54 jeunes ont bénéficié en 2024 de l'atelier.

Simulateur de conduite

Le simulateur est installé au Cyber Espace. Les jeunes sont positionnés par les conseillères sur des créneaux de 1 heure. L'objectif est de le proposer aux jeunes qui sont sur la phase d'apprentissage du code de la route (ce qui permet de mieux visualiser les situations abordées lors du code) ou les jeunes qui n'ont pas encore commencé et qui hésitent à se lancer (soit par crainte ou par manque de motivation).

Cet outil reproduit les conditions réelles de conduite (sauf le passage des vitesses) et propose 55 séquences de trajets réparties en 4 grandes compétences (qui sont identiques à celles validées pendant la formation de conduite) :
-maîtriser le véhicule
-appréhender la route
-circuler dans des conditions difficiles
-conduire en sécurité.

	2023	2024
Nombre de jeunes	34	31 pour 122 rdv honorés

Atelier Code de la route

Initiative mise en place en 2023, l'atelier permet aux jeunes inscrits au code de la route sur les plateformes dématérialisées (ORNIKAR, Objectif code...) de réaliser des sessions de code en collectif et d'échanger sur les situations. 50 avaient participé à au moins un atelier en 2023 ce qui nous a incité à reproduire l'expérience. Elle permet pour certains jeunes de ne pas arrêter de se préparer au code ce qu'ils ne feraient peut-être pas en restant chez eux.

La salle de réunion et le tableau interactif est mis à la disposition des jeunes.

Ils sont entre 2 et 6 jeunes par session et ils travaillent ensemble sur les mêmes tests code.

En 2024 c'est 72 jeunes venus au moins 1 fois.
129 rendez-vous honorés.

Aides financières

Allocation PACEA et CEJ

Allocation PACEA en 2024 :
34 320 € ont été versés pour 152 jeunes. Le montant de l'allocation est décidé par la conseillère en accord avec le jeune. Elle n'est pas automatique et dépendra de la situation et de l'investissement de chaque jeune dans son parcours.
Allocation CEJ en 2024 :
333 415 € ont été versés pour 219 jeunes. L'allocation est versée systématiquement chaque fin de mois. Elle peut être diminuée ou suspendue dans la cadre d'un processus de sanction.
Ces aides permettent aux jeunes de subvenir à des besoins du quotidien ou d'urgence ou de financer des projets comme le permis de conduire.

Chèques services

Ce partenariat avec le Secours Catholique fonctionne depuis maintenant 4 ans et répond aux besoins d'urgences alimentaires des jeunes.
36 jeunes ont bénéficié de ce service. Pour certains, l'aide a pu être mise en place 2 ou 3 fois. La somme donnée à chaque fois varie entre 10 et 30 €. Au total, nous avons octroyé des chèques pour une valeur de 980 €. 54,4 % sont des hommes. 62,8 % sont des jeunes non diplômés. 37,1 % en logement temporaire.

Bons équipement

22 jeunes ont eu un bon équipement.

Dans la continuité de l'année 2023, la Régie de Quartiers a poursuivi la mise à disposition de bons d'équipement d'une valeur de 50 €. Ces bons permettent de se rendre au magasin de la Régie de Quartiers et d'acheter du matériel soit pour le logement (vaisselle, petit meuble...) ou tout autre article nécessaire au jeune. Ces bons sont remis lors des entretiens par les conseillères. Un jeune peut bénéficier d'un bon par année. Il peut le consommer en plusieurs fois.

FAJD

En 2024, 10 jeunes ont bénéficié d'un soutien financier (13 demandes) :
-3 pour des besoins alimentaires
-8 pour une aide à la mobilité
-1 pour de la formation
-1 pour besoins divers.

Le FAJD est un dispositif géré par le Conseil Départemental 41. Il permet d'octroyer des aides financières (sous certains critères) pour diverses raisons : alimentaire, santé, mobilité, formation, logement...

Ce service est de moins en moins utilisé car il est sollicité quand aucune autre solution n'est possible. Depuis la mise en place des allocations PACEA ou CEJ et des autres aides citées ci-dessus le recours au FAJD devient exceptionnel.

Santé

Intervention Psychologue

La permanence d'écoute psychologique s'inscrit dans le cadre de la mission d'accompagnement global des Missions Locales auprès des jeunes.

Les objectifs spécifiques de la permanence :

- Le 1er objectif est de contribuer par un appui psychologique à lever les freins à l'insertion socio-professionnelle des jeunes et proposer un 1er niveau d'évaluation et de prévention en santé mentale. Certaines situations cliniques, avec risques d'isolement social, de conduites à risques (addictions, tentatives de passage à l'acte) ont nécessité un travail de liaison renforcé avec les structures de santé mentale et les dispositifs médico-sociaux de droit commun.

- Le 2nd objectif est de favoriser l'accès aux soins de droit commun : 5 jeunes ont été orientés vers un psychologue libéral. 2 jeunes ont été orientés vers le Centre Médico Psychologique. 3 jeunes ont été orientés vers un médecin généraliste. Le dispositif "Mon soutien psy" a continué d'être promu pour certaines jeunes afin de favoriser l'accès aux consultations psychologiques.

-Le 3ème objectif est de prendre en compte la souffrance psycho-sociale des jeunes dans les accompagnements : un travail régulier d'échange entre la psychologue et les conseillères est réalisé :
-points d'étape psycho-dynamiques pour mieux comprendre les freins à l'insertion
-co-construction d'orientations adaptées
-mise en relation avec les partenaires santé, social et médico-social.

-le 4ème objectif est de participer à des actions diverses :
**au dispositif Brille : atelier autour du bien-être et de l'estime de soi*
**projet associatif : atelier participatif de création du projet associatif de la Mission Locale dans le cadre de la labellisation.*
**journée des 30 ans de la Mission Locale le 05/11/2024.*

Les motifs de sollicitation vers la permanence relèvent principalement de symptomatologies variées :

- *troubles anxieux, états dépressifs ou troubles de l'humeur avec composante dysthymique*
- *manifestations dissociatives (troubles de l'identité, troubles de la perception de soi)*
- *troubles post-traumatiques liés à des violences physiques, sexuelles ou psychologiques*
- *présence de troubles neurodéveloppementaux (troubles du spectre de l'autisme, troubles DYS) et de situations de handicap (déficience intellectuelle ou physique) reconnues ou en cours de reconnaissance (MDPH).*

Pour l'année 2024, il y a eu 277 rendez-vous fixés concernant 90 jeunes. 60 jeunes ont été reçus en entretien individuel. 163 entretiens ont été réalisés.
56,6 % ont entre 18/21 ans, 13,3 % sont mineurs.
71,6 % ont un niveau BEP et +

En 2014 le nombre de jeunes était de 84 pour 217 rendez-vous. Le besoin est de plus en plus important pour les jeunes. Il serait utile de pouvoir augmenter le temps de présence de la psychologue mais les moyens financiers actuels le ne permettent pas.

Confiance en soi

Partenariat avec l'association Parenthèse, cette action est financée via le Conseil Départemental et permet d'apporter une première réponse aux jeunes qui ont besoin de temps pour apprendre à gérer leur stress, leurs angoisses, leurs peurs afin d'avancer plus sereinement dans leurs démarches d'insertion. La demande initiale porte sur 10 jeunes pouvant bénéficier de 10 heures de prestations. Au final le nombre de jeunes est souvent plus important car certains n'utilisent pas la totalité du forfait ce qui permet de le proposer à d'autres.

En 2024, 18 jeunes (61 % femmes et 39 % hommes) ont été orientés par les conseillères de la Mission Locale.
Sur les 18 jeunes orientés, 7 ont réalisé l'action complète avec Parenthèse.

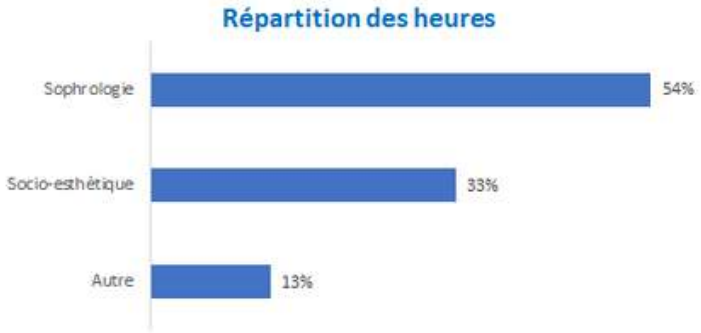

L'association Parenthèse intervient aussi sur tous les groupes du CEJ sur un atelier intitulé "Reflet posture" qui permet de travailler sur l'image de soi que l'on renvoie aux autres. Ce thème est travaillé notamment dans le cadre de la préparation aux entretiens d'embauche.

*En 2024, Parenthèse nous a proposé une action pour les jeunes de la Mission Locale intitulée **Brille.** Cette action a permis à 7 jeunes de partager collectivement différents ateliers autour de la sophrologie, la socio-esthétique, la nutrition... L'objectif pour ces jeunes est de prendre conscience de prendre soin de sa santé mentale et physique.*

Addictions France

L'addiction est un sujet central qu'il est important d'aborder avec les jeunes. Sur les ateliers, le but n'est pas de juger ou de dire ce qui est bien ou mal mais d'abord d'informer sur l'addiction. Savoir ce que c'est, quelles sont les différentes formes et quels impacts cela peut avoir sur le quotidien d'une personne. Ce temps permet de passer en revue les diverses addictions et surtout d'aborder l'utilisation des écrans (smartphone, jeux vidéos...) et des conséquences sur le sommeil par exemple.

64 jeunes ont participé aux ateliers

SPORT

Sport avec l'USV

10 séances ont eu lieu en 2024 avec en moyenne 6 jeunes par atelier.
Le sport est devenu un des outils à mobiliser dans l'accompagnement des jeunes. Il permet de travailler sur la santé, qu'elle soit physique par la mise en mouvement mais aussi mentale par la satisfaction que cela procure et sur la socialisation par le lien qui peut se créer lors des activités avec les autres jeunes. Indirectement le sport aura un impact sur la mobilisation des jeunes dans leur parcours. Les activités choisies ont soit un lien avec le corps et la maîtrise de soi (boxe, judo, self défense) ou avec la notion de défi que l'on peut se lancer (athlétisme). Il participe aussi à la notion de respect des autres.

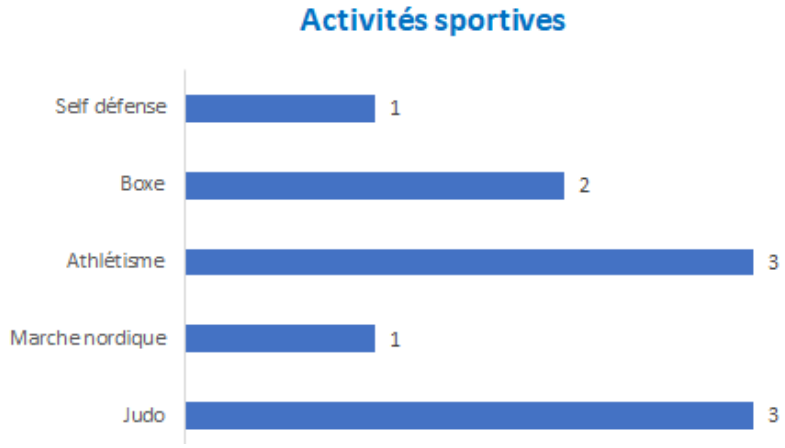

LOISIRS

Opération Sac Ados

Renouvellement en 2024 de l'action Sac Ados financée par le Conseil Départemental 41 dans le but de proposer aux jeunes une bourse Parcours Vacances. L'objectif est de permettre à des jeunes avec peu de moyens d'organiser un séjour ou une sortie sur un ou plusieurs jours.

Dans ce cadre, la Mission Locale du Vendômois a reçu 6 000 € qui ont permis d'acheter 12 packs "SAC ADOS" auprès de l'association Vacances Ouvertes. Ce pack est constitué de chèques vacances d'une valeur totale de 300 € et d'autres éléments comme une trousse de secours et différentes brochures d'information.

En amont des ateliers sont organisés au sein de la Mission Locale avec les jeunes pour organiser leur séjour.

Au 31 décembre 2024, 12 jeunes ont participé aux ateliers pour la préparation de leur projet et ont reçu leur sac à dos.

Projets mis en oeuvre :

-Projet non abouti en 2024 : 3
-1 court séjour à Paris et Disneyland
-4 courts séjours à La Rochelle
-1 court séjour à Paris
-1 court séjour à Valenciennes
-1 court séjour à Blois et au zoo de Beauval
-1 court séjour sur le Bassin d'Arcachon.

ET TOUT AU LONG DE L'ANNEE...

L'évolution du public jeune accompagné à la Mission Locale et de leurs besoins nécessite d'adapter les réponses que nous apportons que ce soit en terme d'accès à l'emploi, à la formation mais surtout sur des sujets comme la confiance en soi, la santé, la socialisation... En 2024, un des objectifs était de développer des actions autour de la culture et de proposer des activités "hors les murs".

Projet Radio

Pour cette 2ème participation à Explo Radio, 5 émissions ont été dédiées aux jeunes de la Mission Locale. Une programmation riche et variée :
jour 1 : ils se sont présentés et ont parlé de la Mission Locale
jour 2 : interview du graffeur Inco Nito et débats sur l'urbex
jour 3 : présentation des sports de l'USV et JO
jour 4 : échanges sur les actualités de la Mission Locale et interview du Directeur.

Bd Boum

La Mission Locale a accompagné un groupe de jeunes à une journée d'initiation à la bande dessinée le 22/11/2024. Journée organisée par l'ARML Centre-Val de Loire.

Passeurs d'images

Grâce à Ciclic Centre-Val de Loire et Figures Libres, 6 jeunes ont exploré l'envers du décor de la 33ème édition du festival des Rockomotives. Ils se sont initiés aux métiers de l'audiovisuel et relevé chaque étape du processus de création : apprentissage des techniques de tournage, captures vidéo et prises de vues, captation sonore et interviews, montage vidéo.

Sous-Préfecture

Vincent LE DUFF, Sous-Préfet de l'arrondissement de Vendôme a organisé avec la DDETS-PP un moment d'échanges autour de jeunes accompagnés par la Mission Locale et France Travail, rassemblant élus, entreprises et partenaires. Ce moment a été l'occasion pour les jeunes d'échanger avec des responsables d'entreprises sur les attentes de chacun. Cela permet une meilleure compréhension mutuelle. Pour les jeunes ce sont des temps valorisants car ils se sentent considérés.

Avec la participation des entreprises suivantes : Project, Lidl, SNV, Aremeca, la Scaleta, le Triangle, Repère sauvage, Minier, Auprès 2.

Industri'elles

1ère édition "Rêver l'industri'elles" : révélatrice de talents au féminin
Découverte du monde de l'industrie pour 4 jeunes femmes de 17 à 22 ans dont une seule avait un parcours dans la maroquinerie. Ces jeunes femmes très intéressées ont pu visiter 2 entreprises locales : Caire automation et Project SAS, et aller à la rencontre de professionnels pour découvrir différents métiers de l'industrie. A cette occasion, elles ont pu découvrir que de nombreux postes sont occupés par des femmes. Une façon de plus de se projeter et de réaliser que ce secteur est mixte. Pour clôturer ces 3 jours, les jeunes femmes ont assisté à une intervention d'une conseillère formation du Centre de Formation de l'Apprentissage en Industrie (CFAI) sur les différentes formations de ce secteur.

SAS Emploi

Action de découverte du monde de l'entreprise et des différents corps de métiers que l'on peut y trouver. Cette action a été mise en place par les conseillères en charge de la relation entreprises. En amont de la visite de l'entreprise Cahors Epsys, les jeunes ont travaillé sur les Soft skills. Ils ont pu aussi échanger avec des professionnels sur ce qu'attendent les entreprises lors d'un recrutement et les comportements en entreprise. Un Job training a clôturé cette semaine de découverte.

7 jeunes ont participé à cette activité.

Partenaires participants : Ets Minier, Casa Job, Project, Start People et le Bon Secours.

Cani rando

Poursuite du partenariat en 2024 avec l'association Nordic Attitude. Cette structure propose des animations avec des chiens de traineau. 3 ateliers ont eu lieu en 2024. Attaché au chien via un harnais, chaque participant réalise une marche active qui s'apparente totalement à une activité sportive dynamique. Les jeunes qui ont participé s'étaient entraînés auparavant avec une conseillère en réalisant plusieurs sorties marche (sans chien) et en augmentant à chaque fois la distance.

23 jeunes ont participé à cette activité.

Etat des lieux n°2

En partenariat avec la Ville de Vendôme et le service animation jeunesse avec la participation d'Inco Nito, un groupe de 9 jeunes ont pu réaliser une fresque au Silo de l'Union à Vendôme entourée d'autres graff. Faire appel à sa créativité et la mettre en œuvre n'est pas chose facile mais le résultat est bluffant.

9 jeunes ont participé à cette activité.

Jardin potager

Dans la recherche de nouvelles actions à mener où les jeunes pourraient être acteurs, l'idée d'un jardin potager existait depuis quelques années. Il suffisait de trouver le lieu et le bon moment pour mettre en œuvre ce projet. Grace à un partenariat avec le Bon Secours nous mettant à disposition un terrain (environ 100 m2) et l'utilisation d'une serre nous avons pu démarrer en 2024. L'objectif est de proposer une modalité différente dans l'accompagnement des jeunes permettant de travailler sur les savoirs-être par une mise en action concrète et immédiate. C'est aussi pour les jeunes la possibilité d'avoir des moments d'échanges et de partage avec les résidents de l'EHPAD. Chaque atelier est composé de 6 jeunes maximum animé par une conseillère.

17 jeunes ont participé activement à la mise en place du potager et son entretien régulier. 37 ateliers ont eu lieu entre mi-mai et octobre 2024 ainsi qu'un atelier cuisine.

30 ans de la Mission Locale

Une journée d'anniversaire

Trois décennies d'engagement et d'accompagnement auprès des jeunes du Vendômois, cet anniversaire est l'occasion de mesurer tout le chemin parcouru grâce à la mobilisation de nos élus, nos partenaires, des entreprises mais également des jeunes qui sont au coeur de notre mission.

Les jeunes se sont impliqués dans l'accueil, la préparation et le service du cocktail, la réalisation de l'exposition et leur participation aux tables rondes. 2 jeunes ont également participé avec le FJT de Vendôme à la réalisation du cocktail.

2 tables rondes animées sur les thèmes suivants :
1-Le bon comportement en entreprise (vision jeunes et employeurs)
2-Comment je choisis mon métier ? Discussion autour des valeurs et stéréotypes sur les secteurs délaissés.

Suivies par une Conférence "Comprendre et manager les (jeunes) générations animée par Thaïs HERBRETEAU.

Labellisation

Mission Labellisation

En 2023 le réseau des Missions Locales s'est engagé dans un processus de labellisation. Un référentiel a été construit autour de 5 axes : la gouvernance, le positionnement et les valeurs, l'ancrage territorial, l'offre de services, management et pilotage regroupant 35 critères. Le positionnement sur chaque critère se décline de 1 (non satisfaisant) à 4 (très satisfaisant). La labellisation nécessite de cumuler au moins 28 critères compris entre 3 et 4.

Tout au long de l'année l'équipe a été mobilisée à différents niveaux pour mettre en place les outils répondant au cahier des charges de la labellisation. De nouvelles procédures ont été mises en place afin de décrire au mieux l'activité quotidienne de la structure.

Le 25 novembre 2024 la structure a été auditée par un binôme constitué du directeur de la Mission Locale du Nord Marnais et d'un conseiller de l'AFNOR. L'audit s'est déroulé sur la journée. Plusieurs membres de l'équipe ont pu présenter certains éléments de preuves en lien avec leur propre activité.

Suite à cette journée les auditeurs ont rédigé un rapport pour examen par la commission de validation. A l'issue la Mission Locale du Vendômois a obtenu sa labellisation pour 5 ans avec les résultats suivants :

-25 critères très satisfaisants
-7 critères satisfaisants
-3 critères à améliorer.

A partir de 2025 un suivi doit se mettre en place pour maintenir et/ou améliorer la réponse à quelques critères.

	Gouvernance	Positionnement	Ancrage territorial	Offre de service	Management et pilotage
Vos résultats (notes sur 4)	3,40	3,60	4,00	3,67	3,25

AUTRE DISPOSITIF

VAE

Chiffres pour le département

Diagnostics réalisés
223

Chiffres pour le Vendômois

Diagnostics réalisés
54

Le Point Information Conseil en VAE du Loir-et-Cher est porté par la CMA 41 (Chambre de métiers et de l'artisanat). La Mission Locale du Vendômois est le prestataire désigné sur l'arrondissement de Vendôme.

Chaque personne reçue en entretien bénéficie d'un diagnostic de sa situation. La durée de ce diagnostic est en moyenne de 2 heures. 54 personnes ont été reçues en 2024 soit une augmentation de 10 %.

Pour 21 personnes sur les 54 reçues, un parcours VAE était envisageable. Pour 15 la démarche VAE a été confirmée et pour 6 cette démarche est reportée pour des raisons personnelles. Finalement sur les 15 : 7 iront vers de la formation, 1 vers un bilan de compétences, 4 seront orientées vers un CEP.

Le temps passé pour l'accueil et l'information des personnes est de 124 heures en 2024. En complément 60 heures (+76 % par rapport à 2023) ont été consacrées à la promotion de la VAE lors de différents forums ou actions partenariales sur le territoire. 3 appuis tout au long de la démarche ont été réalisés.

PLAN DE FORMATION

Les salariés de la Mission Locale durant l'année 2024 ont pu bénéficier de formations mises en place par le réseau des Missions Locales :

Liste des formations suivies en 2024		Poste occupé		
Intitulé de formation	Nombre salariés formés	Conseiller Chargé de projet Psychologue	Administratif	Direction
Journée Professionnelle : conférence Agnès Heidet	12	8	3	1
Comprendre et manager les jeunes générations	13	9	3	1
Formation Entrepreunariat	9	7	2	
Addictologie : repérer, accompagner	3	3		
Harcèlement parlons-en	2	2		
PSSM	1	1		
Conférence : transformation de l'offre et promotion du pouvoir d'agir	1	1		
Repérer et comprendre les handicaps invisibles	1	1		
Les jeunes gens du voyage, mieux connaître pour mieux accompagner	1	1		
En mode projet	1	1		
L'engagement et la motivation des jeunes	1	1		
Gestion des émotions et des conflits	1	1		
Construire une démarche aller vers les jeunes	1	1		
MNA, comprendre pour mieux accompagner	1	1		

Soit 429 heures de formation en 2024.

1 Personne en service civique a pu réaliser 2 jours de formation Service Civique en 2024.

LES ORIENTATIONS 2025

- *Participer à la mise en place de la Loi pour le Plein Emploi et mise en œuvre des procédures en lien avec le réseau pour l'emploi. Participation CLPE (Comité Local Pour l'Emploi)*
- *Améliorer la structuration du partenariat avec les différents acteurs intervenants en faveur des personnes en situation de handicap (Cap Emploi, IME, SESSAD, ESAT...)*
- *Poursuivre et développer les actions partenariales avec le monde des entreprises*
- *Développer la connaissance et la mise en œuvre des solutions concernant le thème du logement*
- *Développer la participation des jeunes à la vie de la structure (espace de paroles, comité de jeunes...)*

Pérennisation du "Jardin Potager" avec la recherche de financements spécifiques.

GLOSSAIRE

- AFNOR : Association Française de Normalisation
- AIO : Accueil Information Orientation
- BRSA : Bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active
- CEJ : Contrat Engagement Jeune
- CEP : Conseil en Evolution Professionnelle
- CIO : Centre d'Information et d'Orientation
- CISP : Conseiller en Insertion Sociale et Professionnelle
- DDETS-PP : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des solidarités et de la protection des populations
- DEFM : Demandeur d'Emploi en Fin de Mois
- DNB : Diplôme National du Brevet
- FAJD : Fonds d'Aide aux Jeunes en Difficulté
- IME : Institut Médico-Educatif
- NEET : Ni en Emploi, ni en Etudes, ni en Formation
- PACEA : Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie
- PEC CAE : Parcours Emploi Compétences - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
- PEC CIE : Parcours Emploi Compétences - Contrat Initiative Emploi
- PMSMP : Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel
- PPAE : Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi
- PRF : Programme Régional de Formation
- QPV : Quartiers Prioritaires de la Ville
- REMI : REseau de Mobilité Interurbaine
- RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
- USV : Union Sportive Vendômoise
- VAE : Validation des Acquis de l'Expérience
- ZRR : Zone de Revitalisation Rurale

REMERCIEMENTS

Nous remercions les entreprises suivantes pour nous avoir versé leur taxe d'apprentissage en 2024 :

Aalberts Surface Technologies	SNV
ARCIS	*AXN Informatique*
CAIRE	*Axylis*
Ets Minier	*Ets Thyreau*
Le Triangle	*Feu Vert*
SAS Themyna	*BVAT 3*
Kévin Rochereau Transport	

Nous remercions également la Fondation Caisse d'Epargne pour nous avoir soutenu financièrement dans le cadre du projet "Coup de Pouce : hygiène et santé".

Nos financeurs :